



2026/

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2026

A 20h, Salle du conseil municipal de Moncey
Convocation du 21 mai 2026

Président : Fabien THERNIER, Maire

Secrétaire de Séance : Julien COUSIN

Conseillers présents (11) : Aurélie BEAUPRÉ, Sabrina CAVATZ, Céline HORVATH, Juliette JACQUET, Liliane LAPARRA, Charline MOREL, Julien COUSIN, Yannick DEROUBAIX, Lionel DISCOMPS, Arnaud MEMBRE et Fabien THERNIER

Absents (4) : Mme Frédérique GUILLAUME-SAGE, MM. Christophe BOUVARD, Robert LECHAT et Matthieu LUCASELLI-JARDOT,

Procurations (3) : Mme Frédérique GUILLAUME-SAGE à Mme Aurélie BEAUPRE
M. Robert LECHAT à M. Fabien THERNIER
M. Matthieu LUCASELLI-JARDOT à M. Julien COUSIN

A L'ORDRE DU JOUR :

- Convention pluriannuelle avec la médiathèque départementale
- Proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)
- Désignation des représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la CCDB

Questions diverses

- Organisation des commissions communales
 - o Listes électorales
 - o Commission Jeunesse
 - o Commission Marchés Publics
 - o Commission Forêt
 - o Commission Sécurité, Urbanisme
 - o Commission Embellissement, Fleurissement
 - o Commission Actions Sociales, Cérémonies, Manifestations

Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, le Président vérifie que le quorum est atteint , le conseil municipal valide ensuite le procès verbal de la séance précédente et, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, désigne Julien COUSIN secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

SUJET 1 : Convention pluriannuelle avec la médiathèque départementale 2025-2029

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention pluriannuelle simplifiée de partenariat de lecture publique proposé par le Département du Doubs pour la période 2025-2029.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de coopération entre le Département et la commune dans le domaine de la lecture publique, notamment en matière d'accompagnement des bibliothèques municipales, d'accès aux ressources documentaires, d'animations et de développement culturel.

Monsieur le Maire précise que cette convention permettra à la commune de bénéficier de l'accompagnement technique et documentaire de la Médiathèque départementale du Doubs dans le cadre du réseau de coopération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'approuver la convention pluriannuelle simplifiée de partenariat de lecture publique pour la période 2025-2029, annexée à la présente délibération.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

VOTE :	14 Pour	Contre	Abstention	(DCM 2026-18)
---------------	---------	--------	------------	---------------

SUJET 2 : Proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que, conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- du Maire,
- de commissaires titulaires et suppléants désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques, sur proposition d'une liste établie par le Conseil municipal.

Le nombre de commissaires est fixé à :

- 6 titulaires et 6 suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants ;

Il convient donc de proposer une liste de contribuables répondant aux conditions prévues par la réglementation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

De proposer, pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs, la liste des contribuables figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

PV SEANCE DU CM DU 29/05/2026

La présente délibération sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques pour suite à donner.

VOTE : 14 Pour Contre Abstention (DCM 2026- 19)

SUJET 3 : Désignation des représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la CCDB

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts relatif à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Doubs Baumoises en date du 29 avril 2026 fixant la composition de la CLECT

Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de désigner ses représentants appelés à siéger au sein de cette commission et que la commune de Moncey dispose de 2 sièges titulaires et 2 suppléants.

Le Maire procède à un appel de candidature :

- Titulaire : THERNIER Fabien
- Titulaire : GUILLAUME-SAGE Frédérique
- Suppléant : COUSIN Julien
- Suppléant : LUCASELLI-JARDOT Matthieu

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de désigner comme représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

- Titulaire : THERNIER Fabien
- Titulaire : GUILLAUME-SAGE Frédérique
- Suppléant : COUSIN Julien
- Suppléant : LUCASELLI-JARDOT Matthieu

VOTE : 14 Pour Contre Abstention (DCM 2026-20)°

QUESTIONS DIVERSES

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES et EXTRA COMMUNALES

Les commissions communales sont chargés d'étudier les questions soumises au conseil. Elles peuvent être permanentes ou temporaires . Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre. Les commissions communales constituées sont les suivantes :

1) Listes electorales

Le Maire détient la compétence des inscriptions et des radiations sur les listes électorales.

Toutefois, un contrôle des décisions du Maire est effectué à postériori. La commission statue sur les recours administratifs préalables et s'assure de la régularité de la liste électorale.

La Commission est composé d'un conseiller municipal et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal judiciaire Mme Martine DAL'PAN et d'un délégué de l'Administration désigné par le Préfet Mme Christiane VICHOT. Elle se réunit au moins une fois par an, et avant chaque élection et à chaque contentieux éventuel

Mme BEAUPRÉ Aurélie conseillère municipale, proposée dans l'ordre du tableau, accepte d'être membre de la commission des listes électorales.

2) Commission Jeunesse

Le Conseil municipal désigne les membres suivants : Responsable : Mme Liliane LAPARRA
Equipe : Mmes Aurélie BEAUPRÉ, Frédérique GUILLAUME-SAGE, Céline HORVATH, Juliette JACQUET, Charline MOREL, MM. Julien COUSIN, Arnaud MEMBRE.

3) Commission Marchés Publics

Elle est consultée pour étudier les offres reçues des entreprises prestataires et pour proposée au conseil Municipal comme attributaire d'un marché l'entreprise répondant à des critères de choix préalablement définis dans le cadre d'un marché passé avec la Commune en procédure adaptée selon les seuils fixés :

Pour des fournitures et services de 40 000 € HT à 214 000 € HT

Pour des travaux de 40 000 € HT à 5 350 000 € HT

Les membres de cette commission sont les suivants : Responsable : M. Fabien THERNIER,
Equipe : Mme Frédérique GUILLAUME-SAGE, MM. Julien COUSIN, Yannick DEROUBAIX, Lionel DISCOMPS, Matthieu LUCASELLI-JARDOT.

4) Commission Forêt

Commission réunie pour les travaux d'affouage (1 à 2 fois par an), travaux forestiers éventuels... Voici les membres désignés par le Conseil municipal : Responsable M. Yannick DEROUBAIX

Les garants de la forêt désignés pour la durée du mandat sont Mme Frédérique GUILLAUME- SAGE, MM. Julien COUSIN, Arnaud MEMBRE, Fabien THERNIER.

PV SEANCE DU CM DU 29/05/2026

5) Commission Sécurité, Urbanisme

Consultée pour les travaux d'urbanisme et de voirie dans le village, la commission participera au projet d'aménagement des rues et trottoirs. Le conseil municipal désigne ses membres :

Responsable : M. Julien COUSIN

Equipe : Mmes Aurélie BEAUPRÉ, Sabrina CAVATZ, Céline HORVATH, Juliette JACQUET, Charline MOREL, MM. Lionel DISCOMPS, Arnaud MEMBRE.

6) Commission Embellissement, Fleurissement

Elle se réunit 1 à 2 fois par an pour préparer le fleurissement et la décoration saisonnière du village.

Les membres sont :

Responsable : Mme Liliane LAPARRA

Equipe : M. Julien COUSIN

7) Commission Actions Sociales, Cérémonies, Manifestations

Les membres de cette commission sont les suivants :

Responsable : Mme Frédérique GUILLAUME-SAGE,

Equipe : Mmes Aurélie BEAUPRÉ, Sabrina CAVATZ, Liliane LAPARRA, MM. Julien COUSIN, Yannick DEROUBAIX, Lionel DISCOMPS, Matthieu LUCASELLI-JARDOT.

VOTE : 14 Pour	Contre	Abstention	(DCM 2026-21)
-----------------------	---------------	-------------------	----------------------

Infos : Académie de Besançon

La commune a reçu un courrier de M. l'inspecteur d'académie daté du 30 avril 2026 confirmant le retrait d'un emploi de professeur des écoles à la rentrée 2026 suite à la baisse des effectifs.

Investissements : Aspirateur à feuilles à l'arrière du camion communal

L'achat d'un aspirateur à feuilles industriel est présenté avant engagement.

Prêt de matériel motoculteur :

La commune de Moncey prête déjà 4 tables, 8 bancs et 4 vitabris aux habitants et associations du village.

Le prêt du motoculteur va être également envisagé.

Accueil stagiaire BAC PRO à partir du 4 juin pour 3 semaines :

La commune de Moncey accueille Matéo MUNIER pour son stage de bac Pro, qui sera encadré par notre employé communal.

Mise en place de l'application de gestion des taches et temps de l'employé communal :

Une application développée par notre stagiaire Matéo, est en cours de déploiement pour améliorer la gestion et le suivi des tâches.

Demande de subventions travaux Maison de Nelly :

La commune vient de recevoir l'attribution de la subvention DETR d'un montant de 40530 €.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est planifiée le 05 juin 2026

La réunion suivante est pré-positionnée le 18 septembre 2026 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Président,

Fabien THERNIER

Affichée en Mairie, le 08/06/2026

Le Secrétaire

Julien COUSIN

Liste des délibérations prises

2026-18	Convention pluriannuelle avec la médiathèque départementale
2026-19	Proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)
2026-20	Désignation des représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) au sein de la CCDB
2026-21	Constitution des commissions communales et extrat communales